

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2023	31/12/2022	
		France	Exportation	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)	7 587 777,51	821 693,00	8 409 470,51	7 094 160,97	
	Montant net du chiffre d'affaires	7 587 777,51	821 693,00	8 409 470,51	7 094 160,97	
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			2 814,36 275,66	0,47	
Total des produits d'exploitation (1)				8 412 560,53	7 094 161,44	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			6 307 115,35	5 029 200,82	
	Impôts, taxes et versements assimilés			43 117,80	25 477,90	
	Salaires et traitements			405 185,76	441 840,00	
	Charges sociales du personnel			574 888,04	211 747,59	
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			558 674,14	454 992,18	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges			1,63	0,48	
	Total des charges d'exploitation (2)				7 888 982,72	6 163 258,97
	RESULTAT D'EXPLOITATION				523 577,81	930 902,47



PRESENTATION

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		523 577,81	930 902,47
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 459 050,57 1 825 583,30 256 018,77 45 135,90	9 119 162,47 261 792,56 78 545,29 20 298,46
Total des produits financiers		12 585 788,54	9 479 798,78
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	189 134,47 2 964 184,88 191 961,37	256 018,77 245 716,02 24 384,27
Total des charges financières		3 345 280,72	526 119,06
RESULTAT FINANCIER		9 240 507,82	8 953 679,72
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		9 764 085,63	9 884 582,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	146 412,93 200 910,02	471 062,64 549 968,42
Total des produits exceptionnels		347 322,95	1 021 031,06
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	639 351,24 54 103,53 46 075,70	1 005 601,87 92 028,09
Total des charges exceptionnelles		739 530,47	1 097 629,96
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(392 207,52)	(76 598,90)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(13 255,00)	176 031,00
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		21 345 672,02 11 960 538,91	17 594 991,28 7 963 038,99
RESULTAT DE L'EXERCICE		9 385 133,11	9 631 952,29

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ORCOM
Société Anonyme au capital de 10 000 000 euros
Siège social : 2, avenue de Paris 45000 ORLÉANS
RCS ORLÉANS 314 910 225

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 9 385 133,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9 385 133,11 euros
À la réserve légale	18 402,39 euros

Le solde	9 366 730,72 euros
A titre de dividendes aux actionnaires	7 008 212,00 euros
Soit 164,00 euros par action	

Le solde	2 358 518,72 euros

à porter en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 27 348 568,13 euros.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 583 184,00 euros ;
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 6 425 028,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. À défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2020 : 4 500 099,65 euros, soit 104,69 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 398 659,52 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4 101 440,13 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 6 000 334,39 euros, soit 143,23 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 389 012,68 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5 611 321,71 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 6 000 334,39 euros, soit 140,41 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 499 314,09 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5 501 020,30 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

SA ORCOM
2 AVENUE DE PARIS
45056 ORLEANS CEDEX 1

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



PRESENTATION

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	975 879,26	796 802,85	179 076,41	238 285,59
	Fonds commercial (1)	91 731,73		91 731,73	
	Autres immobilisations incorporelles	23 800,00		23 800,00	23 800,00
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	153 200,00		153 200,00	153 200,00
	Constructions	1 407 543,95	376 158,63	1 031 385,32	1 234 105,54
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 364 706,36	1 046 486,05	318 220,31	189 690,80
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	85 620 687,93	762,25	85 619 925,68	61 173 254,96	
Créances rattachées à des participations	16 611 764,02		16 611 764,02	14 964 089,43	
Autres titres immobilisés	272 950,92		272 950,92		
Prêts	13 033,39		13 033,39	11 761,88	
Autres immobilisations financières	1 218 534,00		1 218 534,00	760 202,00	
	TOTAL (II)	107 753 831,56	2 220 209,78	105 533 621,78	78 748 390,20
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	38 275,56		38 275,56	30 916,73
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	937 305,56		937 305,56	121 398,65
	Autres créances	2 103 096,99		2 103 096,99	1 662 216,12
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	16 103 977,97		16 103 977,97	18 608 998,04	
DISPONIBILITES	5 507 106,65		5 507 106,65	992 647,85	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	418 149,28		418 149,28	279 848,93
	TOTAL (III)	25 107 912,01		25 107 912,01	21 696 026,32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)	189 134,47		189 134,47	256 018,76	
TOTAL ACTIF (I à VI)	133 050 878,04	2 220 209,78	130 830 668,26	100 700 435,28	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

PRESENTATION

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000 000,00	5 000 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	981 597,61	500 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	24 990 049,41	26 840 029,12
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	9 385 133,11	9 631 952,29
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	893 823,02	851 503,42
	Total des capitaux propres	46 250 603,15	42 823 484,83
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	189 134,47	256 018,76
	Total des provisions	189 134,47	256 018,76
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	38 487 211,32	23 673 213,77
	Emprunts et dettes financières divers (3)	42 255 322,05	30 651 840,22
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 360 917,42	1 588 276,87
	Dettes fiscales et sociales	279 212,51	182 163,95
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 004 849,94	1 521 928,62	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes	84 387 513,24	57 617 423,43	
	Ecart de conversion passif	3 417,40	3 508,26
	TOTAL PASSIF	130 830 668,26	100 700 435,28
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	9 385 133,11	9 631 952,29
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	53 560 375,19	39 996 311,88
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	191 985,06	1 206 296,05
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **130 830 668** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **21 345 672** euros et un total **charges** de **11 960 539** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **9 385 133** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

ORCOM SA est membre d'une Société Civile de Moyens qui est constituée d'un groupe de cabinets d'expertise comptable. Les moyens mis en œuvre sont répartis entre eux proportionnellement aux temps passés par les collaborateurs sur les dossiers respectifs de chaque membre.

A ce titre, la quote part des frais supportés par ORCOM SA est inscrite au compte de charges externes.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2022, la société ORCOM SA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe ORCOM SA. Elle agit en qualité de tête de groupe.

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026. Cette option sera reconduite tacitement.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé dans les charges dans chaque société du groupe comme si elle était imposée individuellement.

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

PRESENTATION

Engagements financiers

	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements		631 109,97	390 900,94
		631 109,97	390 900,94
Total des engagements financiers (1)		631 109,97	390 900,94
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement			8 581,32		8 581,32	
Autres	847 628,77		7 457 155,4		7 213 373,2	1 091 410,99
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	847 628,77		7 465 736,7		7 221 954,5	1 091 410,99
CORPORELLES						
Terrains	153 200,00					153 200,00
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	1 407 543,95					1 407 543,95
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	568 218,82		73 278,86			641 497,68
Matériel de transport			150 740,91		150 740,91	
Matériel de bureau, mobilier	462 387,37		260 821,31			723 208,68
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 591 350,14		484 841,08		150 740,91	2 925 450,31
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	76 138 106,64		5 714 035,4		9 619 690,1	102 232 451,95
Autres titres immobilisés			272 950,92			272 950,92
Prêts et autres immobilisations financières	771 963,88		486 203,51		26 600,00	1 231 567,39
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	76 910 070,52		6 473 189,9		9 646 290,1	103 736 970,26
TOTAL	80 349 049,43		4 423 767,7		7 018 985,6	107 753 831,56

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement		8 581,32	8 581,32
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	585 543,18	211 259,67	796 802,85
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	585 543,18	219 840,99	8 581,32
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	173 438,41	202 720,22	376 158,63
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	525 865,88	30 427,90	556 293,78
	Matériel de transport		115 045,79	115 045,79
	Matériel de bureau, mobilier	315 049,51	175 142,76	490 192,27
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 014 353,80	523 336,67	115 045,79	1 422 644,68
TOTAL	1 599 896,98	743 177,66	123 627,11	2 219 447,53

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	42 319,60						42 319,60
TOTAL	42 319,60						42 319,60
TOTAL GENERAL NON VENTILE			42 319,60				42 319,60

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	851 503,42	42 319,60		893 823,02
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	851 503,42	42 319,60		893 823,02
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	256 018,76	189 134,47	256 018,76	189 134,47
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	256 018,76	189 134,47	256 018,76	189 134,47
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	762,25			762,25
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	0,01		0,01	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	762,26		0,01	762,25
TOTAL GENERAL		1 108 284,44	231 454,07	256 018,77	1 083 719,74
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		189 134,47 42 319,60	256 018,77	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	16 611 764,02		16 611 764,02
	Prêts (1) (2)	13 033,39		13 033,39
	Autres immobilisations financières	1 218 534,00		1 218 534,00
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	937 305,56	937 305,56	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	700 391,23	700 391,23	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 294 835,58	1 294 835,58	
	Débiteurs divers	107 870,18	107 870,18	
	Charges constatées d'avances	418 149,28	418 149,28	
	TOTAL DES CREANCES		21 301 883,24	3 458 551,83
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		1 271,51		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	191 985,06	191 985,06		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	38 295 226,26	7 468 088,21	24 281 432,27	6 545 705,78
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	18 852 033,39	18 852 033,39		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 360 917,42	2 360 917,42		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 326,01	33 326,01		
	Impôts sur les bénéfices	64 246,50	64 246,50		
	Taxes sur la valeur ajoutée	161 057,68	161 057,68		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 582,32	20 582,32		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	23 403 288,66	23 403 288,66		
	Autres dettes	1 004 849,94	1 004 849,94		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		84 387 513,24	53 560 375,19	24 281 432,27	6 545 705,78
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		22 071 582,43			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		6 243 273,89			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	704 474	21 805	682 669	NS
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 022 172	1 310 516	711 656	54,30
Dettes fiscales et sociales	14 906	1 713	13 193	770,0
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	16 400	149 550	(133 150)	-89,03
TOTAL	2 757 952	1 483 584	1 274 368	85,90

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations	345 741	15 582	330 158	NS
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	748 632		748 632	
Autres créances	421 710	144 089	277 620	192,6
TOTAL	1 516 082	159 672	1 356 411	849,5

--

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	418 149	279 849	138 300	49,42
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	418 149	279 849	138 300	49,42

--

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		347 322,95
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		146 412,93
Autres produits except. de ges	146 412,93	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		200 910,02
Prod cessions actifs - Immo co	79 013,00	
Prod cessions actifs - immo fi	121 897,02	
Total des charges exceptionnelles		739 530,47
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		639 351,24
Autres charges except. de gest	639 351,24	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		54 103,53
VNC actifs cédés - Immo corpor	35 695,12	
Vnc actifs cédés - immo financ	18 408,41	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		46 075,70
Dot.amort. exceptionnels/Immo	3 756,10	
Dot. amortissements dérogatoire	42 319,60	
Résultat exceptionnel		(392 207,52)

SO.FI.LOR
19 avenue de la Fontenelle
88100 SAINT DIE DES VOSGES

BATT AUDIT
58 boulevard d'Austrasie
54000 NANCY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

ORCOM

Société anonyme au capital de 10 000 000 €
2 avenue de Paris
45000 ORLEANS
RCS ORLEANS 314 910 225

A l'assemblée générale de la société ORCOM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ORCOM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

Participations et créances rattachées

Les participations et créances rattachées, dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2023 s'établit à 102 232 milliers d'euros sont valorisées à leur coût historique et dépréciées sur la base des règles et méthodes comptables.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations comptables et à contrôler leur cohérence avec les comptes annuels.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Dié-des-Vosges et à Nancy, le 29 mai 2024

Les commissaires aux comptes,

SO.FI.LOR



Sébastien LABURTHE

BATT AUDIT



Isabelle SAGOT